

Commune de l'Hôpital du Grosbois

Compte rendu de la séance du 2 septembre 2021

Tous les conseillers sont présents.

Secrétaire de séance : MADER Alain.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 JUIN 2021 A L'UNANIMITE.

Question rattachée à l'ordre du jour avec accord du conseil : encaissement vente de bois (affouage et parc Mourot/ Cusenier).

1. URBANISME

Déclarations préalables :

M. VUILLET Sylvain, pose de panneaux photovoltaïques.

M. LAUBERT Jean-Marie, ouverture d'une fenêtre.

M. GRILLOT Julien, division parcellaire et sortie unique.

Permis de construire :

M. MEYER Steve rue du stade, maison d'habitation.

GFA du gros orme, plan d'aménagement de la parcelle ZC 163 pour création d'un lotissement de 6 maisons.

Avis favorable pour tous les dossiers.

2. Rentrée Scolaire

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un effectif de 68 élèves.

3. Exonération du foncier bâti

Suite à la réforme fiscale, la loi dit qu'il est possible de supprimer l'exonération sur le foncier bâti les deux premières années suivant l'achèvement des travaux. Le Conseil décide de maintenir cette exonération, à l'unanimité.

4. Dossier Cusenier

La réception des travaux est reportée en raison d'un constat de malfaçons qui sont en cours de résolution. La commune va établir une liste des travaux à reprendre qui sera remise à la Maîtrise d'Oeuvre.

5. Règlement du cimetière

Le conseil décide d'établir un règlement avant la fin de l'année pour la gestion du cimetière.

6. Aménagement de l'ancien terrain de tennis

Une équipe de jeunes bénévoles et de membres du conseil municipal ont procédé au nettoyage de l'ancien terrain de tennis. Un aménagement est en cours avec pose d'un abri et de divers équipements (terrain de pétanque, but de foot etc). Ce projet est

porté en partenariat avec Familles Rurales et est également éligible à une aide financière de la CAF.

7. Bail de la carrière

Le Maire présente au conseil, la convention de renouvellement du bail de la carrière. Le conseil émet un avis favorable pour le dépôt du dossier de prolongation de 15 ans auprès des services préfectoraux par GDFC, exploitant du site (la convention actuelle court jusqu'au 21 janvier 2025). Le nouveau loyer au profit de la commune est fixé à 25000 € par an (index granulats).

Le conseil autorise le Maire à signer les documents s'y rapportant.

8. Affouages

La vente de bois issue des affouages et du parc Mourot/Cusenier s'élève à 2058.80 €.

9. Questions diverses

- **RAPPEL** : le stationnement sur la place et devant l'école est strictement interdit. Un aménagement de sécurité sera mis en place prochainement.
- La marche d'automne fixée au 3 octobre 2021 au départ de Bonnevaux le Prieuré. Inscription et renseignement auprès de M. Maire Claude au 06.28.28. 23.33 jusqu'au 27 septembre 2021.
- Secrétariat de mairie : ouvert au public les ~~lundi~~ ^{mardi} et jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 ; possible de nous joindre les lundi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 au **06.75.41.34.26.**

Le Secrétaire,
MADER Alain



Le Maire

GRENIER Jean-Claude

